

Pourquoi devons-nous refuser les compteurs communicants ?

La question se pose alors même que plus d'une centaine de communes ont pris des arrêtés les interdisant – ce dont nous nous félicitons– et que leur déploiement bat son plein ...

Pour Indécosa-CGT 76, Droit à l'énergie-Stop aux coupures! Normandie, comme pour la CNL 76, se prononcer contre ce type de compteurs est un message essentiel à envoyer au gouvernement.

N'oublions pas que Linky (pour l'électricité) n'est que le précurseur d'un vaste chantier qui va inclure Gaspar (pour le gaz) ainsi que les compteurs d'eau!



Linky, un compteur vert... avec des points noirs

- **Dangers** : le principe de précaution prévaut puisqu'aucune étude digne de ce nom n'a été menée sur les risques potentiels de ces compteurs
- **Coût** : exorbitant au regard du « service » rendu. L'Allemagne a refusé ce type de compteur pour cette raison principalement pour les contrats jusqu'à 6 kVa. Il faut prendre en compte aussi les millions de compteurs mécaniques en bon état mis au rebut... De plus, de nombreux usagers devront souscrire un **abonnement d'une puissance supérieure, donc plus coûteux**
- **Emploi** : plus de 7000 emplois seront supprimés
- **Mise en cause du droit à l'énergie** par les coupures sans contact physique préalable avec l'utilisateur...

5 MILLIARDS d'EUROS, c'est ce que "Linky" coûtera aux usagers! (avec 35 millions de compteurs électriques jetés à la ferraille). Sans compter le renouvellement du matériel, obsolète au bout de 15 ans maximum ! Et combien paiera l'utilisateur pour les compteurs de gaz et d'eau?

Pour Indécosa-CGT 76, Droit à l'énergie-Normandie, comme pour la CNL 76, une seule préoccupation pour répondre à tous ceux qui voudraient faire apparaître Linky comme banal et sans danger:

Quel intérêt pour l'utilisateur? Quelle avancée pour le droit à l'énergie?